

**Compte rendu de la projection-débat**

**« Des lois et des hommes »**

**Cinéma L’Odyssée – Strasbourg**

**Mercredi 9 mai 2018**

L’évènement du 9 mai 2018, organisé conjointement par la MESA et le cinéma L’Odyssée, s’est déroulé en deux parties.

Dans un premier temps, fut projeté le documentaire *Des lois et des hommes,* réalisé par Loïc Jourdain en 2014, Le film suit le combat de John O’Brien, un pêcheur d’une petite île irlandaise, contre les règlementations du gouvernement de Dublin qui réduisent peu à peu son activité, et entrainent la désertification de l’île. Sa lutte le mènera alors à plaider la cause des insulaires jusque devant les institutions européennes.

Dans un second temps, un débat fut organisé entre le public et trois intervenants : Martine Schneider, Secrétaire générale de la MESA, Faruk Günaltay, directeur du cinéma L’Odyssée, et Jean-Paul Costa, Président de l’Institut International des Droits de l’Homme de Strasbourg et du cinéma L’Odyssée.

Ces derniers ont apprécié le film, et l’ont tour à tour qualifié de fascinant, instructif, touchant, intéressant et beau.

Martine Schneider a introduit le débat par quelques propos préalables sur l’importance de la projection de ce film un 9 mai. Cette journée est tout à fait symbolique puisque le 9 mai 1950, Robert Schuman, un des fondateurs de l’Europe, a prononcé sa célèbre déclaration qui a posé la première pierre de la construction européenne. Cette date est ainsi devenue la journée de l’Europe et un jour férié pour tous les fonctionnaires de l’Union Européenne.

Elle fut ensuite la première à donner ses impressions sur le film. Ce documentaire soulève un point très important, celui de la responsabilité des Etats membres sur l’image de l’Europe qu’ils renvoient aux citoyens européens. Les pêcheurs croient, au départ, les propos du Ministre irlandais, qui leur affirmait que les restrictions de pêche dont ils sont victimes émanent d’une directive de l’Union Européenne. En réalité c’est un alibi utilisé par le gouvernement de Dublin pour faire passer des lois impopulaires. Si une directive pose certes des normes, les Etats membres possèdent une marge de manœuvre dans leur application, ce qui était le cas dans le film. Mme Schneider déplore ainsi une constante des pays européens d’accuser l’UE comme responsable de certaines réformes qu’ils ont entrepris de leur propre chef.

Toutefois, ce documentaire offre également la preuve que l’Europe fonctionne, puisqu’en se réunissant en « lobby » d’insulaires et de pêcheurs de toute l’Europe, ils ont pu plaider leur cause devant les institutions européennes. Les lobbies n’ont certes pas bonne presse, mais ils peuvent être des regroupements de citoyens, tels que montrés à travers le film. Dans cette situation, un lobby ou une organisation syndicale permettra de faire défendre ses intérêts par des professionnels de cet exercice, qui savent, par leur expérience, trouver les stratégies et parler le langage de leurs interlocuteurs, qui sont, eux aussi, des professionnels. Si les citoyens européens sont démunis lorsqu’ils sont seuls, ils ont plus de chance, ensemble, de se faire entendre et de de donner du poids à leurs revendications devant le Parlement ou la Commission. Ces associations de citoyens attestent de l’utilité et de la nécessité de l’Europe.

Faruk Günaltay a trouvé très intéressante la possibilité qu’offre le documentaire de se glisser dans les coulisses des institutions européennes, d’observer comment s’exerce concrètement la démocratie.

Il concède que les lobbies peuvent parfois être bénéfiques, mais il met en garde contre le risque qu’ils peuvent représenter. En effet, il existe un danger qui s’exerce au sein des institutions, tant européennes que nationales, du fait de lobbies qui jouent de leurs moyens financiers élevés pour orienter, voire pervertir, l’exercice du pouvoir parlementaire.

Jean- Paul Costa introduit son propos par un comparaison de ce documentaire avec le film *La terre tremble* de Luchino Visconti.

Il dénonce également le fait que l’Europe soit souvent utilisée comme un alibi pour les reformes des Etats membres. C’est un problème qui est pourtant uniquement national, car une directive peut être efficace et juste mais cette bonne volonté peut être compromise par l’application qu’en font les Etats.

Pour lui l’Europe s’est certes construite sur un objectif de maintien de la paix, mais il faudrait qu’elle ait également pour but de garantir à ses citoyens la démocratie. Les lobbies peuvent alors être une solution pour ces derniers. Le film illustre également le mécanisme de codécision entre le Parlement et le Conseil, une nouveauté à l’époque du tournage, qui est un début dans la nécessité de compromis entre l’Union Européenne, les Etats membres et les citoyens européens.